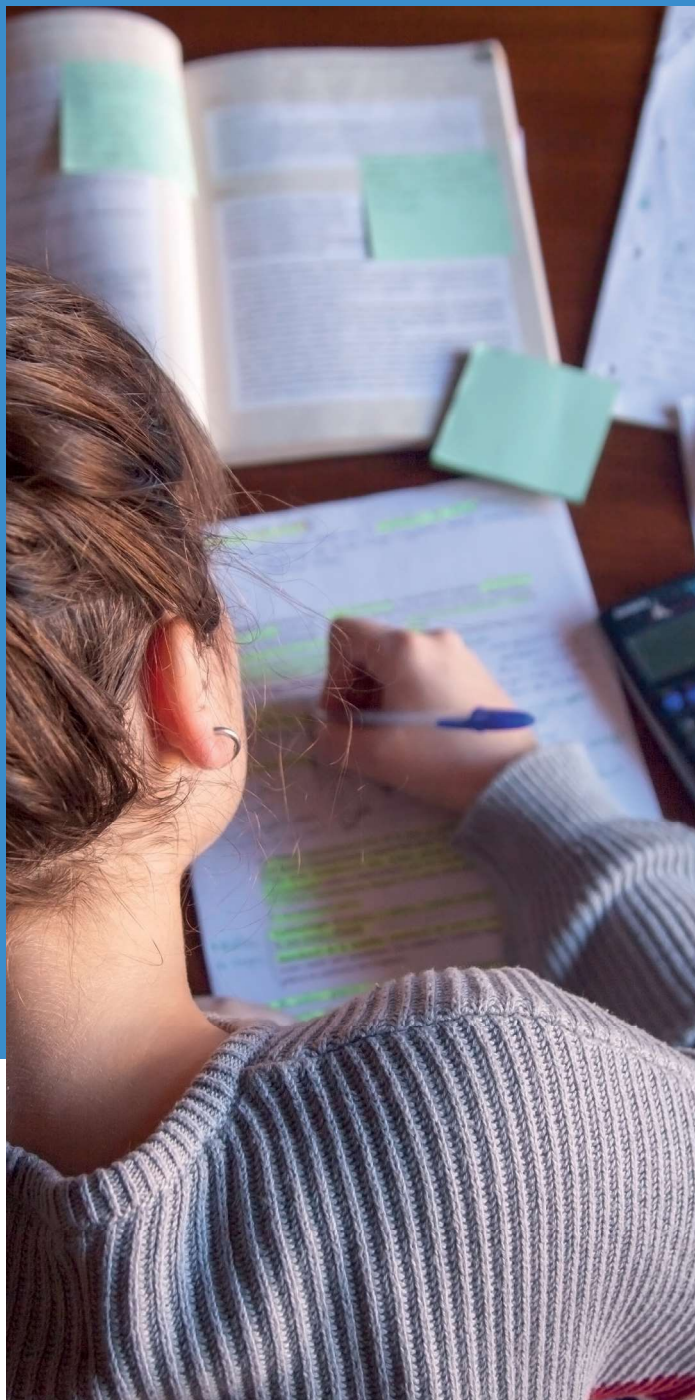


ACADÉMIE DE CRÉTEIL

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



GUIDE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

À L'ATTENTION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT
ET DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES
ET PÉDAGOGIQUES



Le président de la République a annoncé le jeudi 12 mars 2020 la suspension de l'accueil des élèves dans toutes les écoles, établissements du second degré et universités à partir du lundi 16 mars et pour une durée indéterminée.

Il s'agit maintenant d'assurer collectivement la continuité du service public d'éducation. Nous devons maintenir quotidiennement des modalités d'apprentissages et les relations avec tous les membres de la communauté éducative.

Le recours à des solutions numériques voit ici toute sa pertinence, sans oublier les familles qui auraient des difficultés d'accès à celles-ci.

1. Maintenir la continuité pédagogique

Axe 1 Outils et modalités de communication

► POUR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

- Recenser les outils de communication habituels (ENT, messagerie interne, actualités, messagerie académique, téléphone, ...)
- S'assurer de leur opérationnalité (liste de diffusion, identifiants, adresses de messagerie, ...) pour les personnels de l'établissement, les familles, les élèves.
- Organiser les circuits de communication pour chaque membre de la communauté éducative (identifier les interlocuteurs pour les différentes problématiques : réponses aux familles, réponses aux personnels, assistance technique et fonctionnelle sur les outils, liens au sein des équipes pédagogiques, liens élèves-professeurs).
- S'assurer de la diffusion de ces circuits et de la prise de connaissance par l'ensemble de la communauté, en particulier les agents en charge du standard.
- Rappeler aux familles les modalités d'accès à l'ENT, vérifier qu'elles disposent du mot de passe et rappeler les applications disponibles et leurs modalités : messagerie, forum, espaces de dépôt et de partage de fichiers.
- Prévoir des modalités de communication alternatives pour les familles n'ayant pas accès aux outils numériques (courrier postal, appels téléphoniques, SMS).

Pour rappel, les ENT disponibles dans l'académie sont :

• SEINE-ET-MARNE

– Collège : ENT77

ent77.seine-et-marne.fr

– Lycée : Monlycee.net

https://monlycee.net/

• SEINE-SAINT-DENIS

– Collège : WebCollège

http://www.webcollege.fr/

– Lycée : Monlycee.net

https://monlycee.net/

• VAL-DE-MARNE

– Collège : Cartable en Ligne

– Lycée : Monlycee.net

https://monlycee.net/

- Pour le second degré, chaque enseignant, élève, parent dispose d'un accès à l'ENT. Ces ENT sont accessibles depuis n'importe quel terminal numérique (smartphone, tablette, ordinateur).

Les ENT offrent des services permettant :

- la mise à disposition de ressources par les enseignants,
- la restitution de productions par les élèves,
- les échanges oraux et écrits en temps réel et en temps différé,
- l'entraînement sur les compétences numériques par la plateforme Pix.

► POUR LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

- Vérifier, pour chaque classe, la fiabilité des listes de courriels des familles et des élèves, si besoin la compléter.

- Vérifier, pour chaque élève, l'accès à un matériel informatique et à une connexion en s'assurant du caractère opérationnel de leurs identifiant et mot de passe. Le cas échéant, envisager des solutions de mutualisation entre élèves ou prévoir des solutions alternatives (photocopies de documents à récupérer dans l'établissement ou par courrier).

- Organiser la communication au sein de chaque équipe pédagogique et disciplinaire (téléphone, messagerie, réseau professionnel Tchap, groupes de diffusion, visioconférence...).

== Axe 2 Ressources pédagogiques et plans de travail hebdomadaires

► RESSOURCES NATIONALES

- Ma classe à la maison avec le CNED via les adresses suivantes :

<https://college.cned.fr>

<https://lycee.cned.fr>

L'adresse est à transmettre aux familles et aux élèves par tout moyen en privilégiant s'il existe l'outil de communication habituel (ENT, courriel...).

Tous les enseignants doivent préalablement créer un compte avec leur adresse académique.

Toutes les familles doivent créer un compte pour chacun de leurs enfants (Un tutoriel est proposé sur le site du CNED).

➔ Des séances pédagogiques en ligne



- Eduscol

<https://eduscol.education.fr/>

- Eduthèque

<https://www.edutheque.fr/accueil.html>

- Edubases

<https://edubase.eduscol.education.fr/>

- Lettre Edu_Num sur l'enseignement à distance (Mars 2020)

https://eduscol.education.fr/numerique/edunum-ressources/lettre_edunum-ressources-08

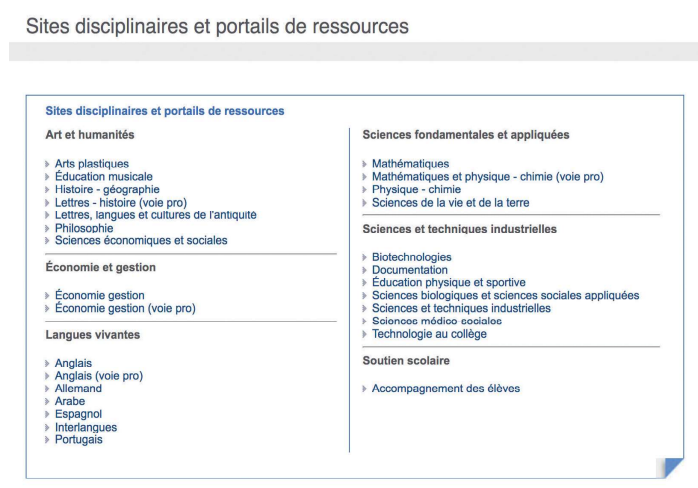
- Les BRNE

<https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html>

► RESSOURCES ACADÉMIQUES DISCIPLINAIRES

Des tutoriels et des ressources sont disponibles sur le site de la DANE pour vous guider dans la préparation de la continuité pédagogique.

Sites web des disciplines en particulier pour les séries et les voies non présentes sur le CNED :
<http://www.ac-creteil.fr/pid33722/sites-disciplinaires-et-portails-de-ressources.html>



2. Quelques préconisations

- Réviser ce qui a été fait en classe.
- Continuer le travail amorcé en classe et terminer ce qui a été commencé.
- Se projeter en autonomie dans de futures séquences : recherche documentaire, appropriation de ressources proposées par le professeur, élaboration d'exposés, cas pratiques... Ces travaux préparent l'avancement de nouveaux thèmes.
- Prendre appui sur les méthodes de travail mises en œuvre tout au long de l'année : donner aux élèves des contenus accessibles à leur niveau, avec un délai raisonnable pour les lire ou les visionner.

► EXEMPLES DE RESSOURCES POUVANT ÊTRE PROPOSÉES PAR LES PROFESSEURS :

- QCM, pour vérifier la compréhension et l'appropriation d'un contenu par les élèves.
- Petits exercices, en demandant aux élèves de les déposer sur l'ENT.
- Résumé d'un support (texte écrit ou entendu, audio ou vidéo) en demandant aux élèves de les déposer sur l'ENT.
- Utiliser les outils d'écriture collaborative disponibles sur l'ENT et sur l'éventuel blog de la classe.
- Utiliser les ressources nationales (Eduscol) et académiques (sites disciplinaires).

3. Points de vigilance

- Concevoir un plan de travail hebdomadaire qui veille à la charge de travail des élèves et qui prenne en compte toutes les disciplines.
- L'emploi du temps habituel des élèves, adapté à une exposition raisonnée aux écrans, peut constituer un cadre simple pour coordonner le travail de l'équipe.
- Ne pas multiplier les outils et les ressources mis à disposition des élèves et privilégier les outils habituels.

Axe 3 Accompagner les acteurs

► POUR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

- Communiquer aux familles les principes et modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique (cf. courrier type proposé).
- Rappeler les modalités d'accès aux différents outils de communication.
- Identifier les interlocuteurs à solliciter pour l'assistance technique et fonctionnelle (actualisation des mots de passe, accompagnement à la prise en main, ...).
- Maintenir et organiser le travail en équipe au sein de l'établissement et à distance.
- Prévoir des séances de formation et d'accompagnement sur les outils numériques à disposition.

► POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES

- Utiliser le cahier de texte pour communiquer aux élèves et aux familles les travaux à faire (étude des documents, rendu des travaux) pendant la période de fermeture.
- Proposer éventuellement des temps d'échanges sous forme de temps de permanence en privilégiant la classe virtuelle de la plateforme CNED ou l'ENT, à destination des élèves qui souhaiteraient questionner leur professeur et en tenant compte de l'emploi du temps habituel des élèves et des professeurs.
- Organiser, éventuellement, des temps de travail collectifs en classes virtuelles (plateforme CNED, ENT), de manière simple et pratique, en tenant compte de l'emploi du temps habituel des élèves et des professeurs.
- Favoriser l'engagement actif des élèves et suivre les apprentissages proposés par l'enseignant en privilégiant la continuité du travail méthodologique mené tout au long de l'année.

Cas particuliers des élèves en formation professionnelle (pré-baccalauréat ou BTS), qui sont en période de formation en milieu professionnel, en stage ou en alternance MAIS : le principe est que les élèves et étudiants poursuivent leur PFMP ou stage en cours, sauf consignes nationales particulières.

Pour les lieux d'accueil qui seraient amenés à fermer ou refuseraient d'accueillir les jeunes et pour les stages à l'étranger ayant fait l'objet d'un rapatriement en France, se référer à la foire aux questions ministérielle :

<https://www.education.gouv.fr/>

coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253

4. Articulation des processus d'anticipation et de communication pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique

CHEF D'ÉTABLISSEMENT

➔ Informer et lancer la mise en œuvre de la continuité pédagogique

- Informer les parents des conditions dans lesquelles la continuité pédagogique est assurée (message type rédigé).
- Lancer la mise en œuvre de la continuité pédagogique retenue avec les membres de l'équipe pédagogique et éducative
- Donner aux enseignants le lien d'accès aux ressources CNED

ENSEIGNANT ET PERSONNEL D'ÉDUCATION

➔ Organiser les échanges avec les élèves et les familles

- Transmettre les documents pédagogiques par la solution numérique choisie
- Informer les familles de la planification des envois et le cas échéant du planning d'ouverture de la classe virtuelle (en fonction des besoins des élèves et des choix des professeurs)

➔ Concevoir et mettre en œuvre un enseignement à distance

- Choisir des ressources pédagogiques et des documents de travail adaptés (documents personnels, ressources nationales et académiques de référence, transversales et disciplinaires)
- Accompagner les élèves dans l'utilisation possible de séances pédagogiques en ligne du CNED
- Proposer des activités adaptées à la situation exceptionnelle
- Activer plusieurs modes d'apprentissage à distance complémentaires (utilisation de l'ENT, de la messagerie électronique, de la classe virtuelle du CNED, etc.) pour maintenir un lien pédagogique rassurant avec ses élèves selon le contexte numérique de l'établissement
- Concevoir, élaborer des supports adaptés pour les élèves en situation de handicap, en lien avec les AESH

➔ Assurer le suivi du travail des élèves

- Attention conjointe des équipes pédagogiques et éducatives aux situations individuelles complexes

ADMINISTRATEUR ENT

➔ Accompagnement des utilisateurs sur la plateforme ENT

- Gérer et faciliter les accès à distance (réinitialiser des comptes, créer des espaces, etc.)
- Apporter une aide ponctuelle

CORPS D'INSPECTION / FORMATEURS ACADÉMIQUES

➔ Accompagner les équipes éducatives et pédagogiques dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique

- Conseiller sur l'adaptation des pratiques, répondre aux questions pédagogiques qui se posent
- Organiser selon les besoins des équipes des formations en présentiel ou à distance par une classe virtuelle

 facebook.fr/academie.creteil
 [@accreteil](https://twitter.com/accreteil)
www.ac-creteil.fr